



# LA CHARTE DE BONNE CONDUITE DES T.A.P STEENWERCK

Les T.A.P permettent aux enfants d'échanger, de découvrir une large palette d'activités éducatives et de prendre du plaisir dans un cadre confortable et de bienveillance, actions qui contribuent au plaisir d'être ensemble.

**MAIS TOUT N'EST PAS PERMIS : IL Y A DES RÈGLES, DES USAGES, DES COMPORTEMENTS ET DES BONNES PRATIQUES A RESPECTER.**

L'adulte apprend et montre à l'enfant la valeur du respect, de la tolérance, du dialogue, de la solidarité mais doit également développer leurs aptitudes, leur curiosité, tout cela dans l'intérêt général.

En retour l'enfant doit **respecter des règles d'or** :

**① J'arrive à l'heure et participe aux activités pendant toute la durée de la période** ✎

**② Je me range directement et calmement devant l'intervenant avec les autres enfants de mon groupe de couleur dès que l'adulte me le demande** ✎

**③ Je me comporte correctement pendant l'activité, comme lors des temps de classe. J'écoute et je fais ce que l'intervenant me demande** ✎

**④ J'attends l'autorisation de l'intervenant pour me rendre aux toilettes ou à tout autre endroit** ✎

**⑤ Lors des déplacements je ne cours pas, je me range calmement avec mes camarades, j'écoute l'adulte pour la sécurité de tous** ✎

Je soussigné(e) (nom et prénom de l'enfant) : .....

Ecole : ..... Classe : ..... Groupe TAP : .....

déclare avoir pris connaissance de la charte et y adhère. Date : .....

**Signature de l'enfant :**

**Signatures des parents :**

**A déposer signé en mairie pour le mercredi 24 septembre 2014**